Commerce international

PAR *Constant Méheut* PHOTOGRAPHIE *Martin Colombet*

© Martin Colombet/Hans Lucas pour *Vraiment*.

QUE CACHENT LES DISCOURS PROTECTIONNISTES ?

Alors que les États-Unis et la Chine sont engagés dans un bras de fer commercial, **Jean-Marc Siroën**, professeur de sciences économiques à l'université Paris-Dauphine, analyse cette montée apparente du protectionnisme. Pour lui, les dirigeants cherchent à masquer les vraies raisons du chômage.

Donald Trump qui déploie de nouvelles barrières tarifaires sur l'aluminium et l'acier, la Chine qui promet de taxer annuellement l'équivalent de 50 milliards de dollars d'importations américaines, le gouvernement français qui élargit le « décret Montebourg » afin de mieux protéger les secteurs stratégiques des appétits d'investisseurs étrangers. Ces mesures sonnent-elles comme un retour au protectionnisme ? Professeur de sciences économiques et codirecteur du Master 2 « Économie internationale et développement » à l'université Paris-Dauphine, Jean-Marc Siroën va à rebours du discours ambiant. « Le retour du protectionnisme relève surtout de la rhétorique politique », assure-t-il, pointant un mal beaucoup plus spectaculaire et dangereux, celui que représente « la mondialisation financière ».

Assiste-t-on à un retour de la logique protectionniste ?
Jean-Marc Siroën Pas à proprement parler. Du point de vue statistique, c'est même le contraire : selon l'Organisation mondiale du commerce (OMC), le nombre de mesures antidumping [destinées à empêcher un pays de vendre un bien moins cher à l'étranger que sur son propre sol, NDLR] mises en place chaque année a chuté de 31 % entre 2000 et 2016. Pour le moment, le retour du protectionnisme relève donc surtout de la rhétorique politique.

C'est-à-dire ?
La rhétorique protectionniste a toujours existé, de façon plus ou moins marquée. Elle revient depuis une dizaine d'années – et cela concorde avec le début de la crise économique. Le protectionnisme, fondé sur l'opposition au libre-échange, recoupe toujours des crises politiques. Aux États-Unis, la guerre de Sécession, par exemple, dans les années 1860, n'était pas centrée seulement sur les questions liées à l'esclavage, mais opposait radicalement le Sud libéral et le Nord protectionniste. Dans les années 1930, les Démocrates étaient plutôt libre-échangistes et les Républicains, plutôt protectionnistes, mais ce rapport s'est progressivement inversé jusqu'à ce que, dans les années 1980, les Républicains prônent la libéralisation économique. Aujourd'hui, le président républicain Donald Trump brouille de nouveau les cartes. Le protectionnisme est un sujet autour duquel il peut dégager une majorité, car même les Démocrates se montrent très critiques envers les traités de libre-échange. Il peut donc être tentant pour lui de surenchérir sur ce thème, à l'approche des élections de mi-mandat [prévues en novembre, elles visent à renouveler la Chambre des représentants et un tiers du Sénat, NDLR].

Comment définissez-vous le protectionnisme ?
Au sens strict, il désigne la mise en place de droits de douane visant à protéger un secteur économique. Il s'agit donc bien de taxer les importations. Mais le protectionnisme concerne aussi ce qu'on a longtemps appelé les barrières « non tarifaires », c'est-à-dire les normes juridiques et phytosanitaires, ou encore les subventions, qui biaisent les échanges commerciaux. Cette diversité d'outils rend parfois l'évaluation du protectionnisme assez difficile, quand elle ne facilite pas l'établissement de mesures déguisées. La marge d'interprétation est réelle et peut poser problème. Les normes sanitaires imposées par certains pays ou par l'Union européenne (UE) sont-elles une forme de protectionnisme économique ou l'expression du désir d'un peuple de protéger son bien-être, sa santé et son environnement ? ▸

▸ Précisément, comment se situe l'Union européenne ?
L'idée répandue selon laquelle l'Union européenne serait le seul espace économique mondial à être réellement ouvert à la compétition internationale, par opposition à l'ensemble des autres pays, qui seraient de méchants protectionnistes, est fausse. L'Europe n'est ni plus ni moins protectionniste que les États-Unis, la Suisse ou le Japon, mais elle ne protège pas forcément les mêmes choses. La mondialisation n'est pas aussi avancée qu'on le dit. Tous les pays continuent à protéger certains secteurs économiques. C'est particulièrement vrai de l'agriculture dans les pays industrialisés. Prenez la politique agricole commune en Europe : une part très faible de la production de ce secteur fait l'objet d'échanges internationaux. C'est le signe d'une ouverture commerciale tout à fait relative.

Quels sont les secteurs ciblés ?
Le protectionnisme sert souvent en réalité à retarder le déclin d'une branche industrielle. Le cas des accords multifibres en France [accords commerciaux ayant pris fin en 2005, qui visaient à protéger les pays développés de la concurrence des pays en développement dans le domaine du textile grâce à des quotas d'exportation, NDLR] est intéressant. En France, dans le textile, on est passé d'à peu près 2,5 millions d'emplois dans les années 1970 à 100 000 aujourd'hui. Et cela, alors même que le secteur était protégé. Le peu qui reste de cette industrie en France a en fait été sauvé par ses compétences à forte valeur ajoutée : la conception, le design, la commercialisation, etc. Protéger une industrie vieillissante, c'est bien, mais attention à l'acharnement thérapeutique, qui a un coût économique. Peut-être toute industrie est-elle naturellement vouée à mourir un jour.

Et avec elle des emplois…
Il faut comprendre une chose : la montée du chômage en France, entamée alors que le commerce international commençait à stagner, n'a rien à voir avec la mondialisation. Le progrès technique, d'une part, détruit des emplois. Mais la vraie cause du chômage récent est la crise économique – qui est une crise financière, rappelons-le, sans rapport avec le commerce international. Cette crise a fragilisé les plus pauvres, pas les plus riches, et profondément aggravé les inégalités. Les responsables politiques préfèrent malheureusement désigner le commerce international comme bouc émissaire, plutôt que de se poser les bonnes questions. Or, se polariser sur la mondialisation commerciale, c'est laisser de côté un mal beaucoup plus spectaculaire et dangereux, à savoir la mondialisation financière. Donald Trump est en train de démanteler toutes les réglementations mises en place par son prédécesseur Barack Obama après la crise de 2008, ce qui signifie qu'une nouvelle crise financière se profile à l'horizon. On estime qu'elle devrait coûter quatre ou cinq points de chômage aux États-Unis.

> « La montée du chômage en France **n'a rien à voir avec la mondialisation** »

Les nouvelles taxes imposées par les Américains risquent-elles d'engendrer une guerre commerciale globale, préjudiciable à tous les pays ?
Oui, et l'une d'elles au moins, dans l'histoire, a dégénéré en conflit mondial. Déclenchée par les États-Unis dans les années 1930 avec la loi Hawley-Smoot, qui augmentait fortement les droits de douane à l'importation, cette « guerre commerciale » a été suivie par tous les pays, y compris la Grande-Bretagne, qui était pourtant le pays le plus libéral à l'époque. Ce regain de protectionnisme a favorisé la montée des tensions qui ont abouti à la Seconde Guerre mondiale. Après-guerre, tous les discours politiques visant à justifier la création d'instances économiques comme le GATT [*General Agreement on Tariffs and Trade*, l'ancêtre de l'Organisation mondiale du commerce, NDLR] revendiquaient d'ailleurs la protection de la paix. Les responsables considéraient la montée protectionniste comme une des causes de la guerre et souhaitaient éviter à tout prix que le scénario ne se reproduise. Heureusement, nous n'en sommes pas là aujourd'hui !

Vous estimez que les périodes de crise économique ont, historiquement, été propices aux réflexes protectionnistes. Pourquoi cela n'a-t-il pas été le cas après la crise de 2008 ?
Les dernières décennies ont été marquées par l'ouverture des pays émergents au commerce et aux investissements internationaux. Cela a eu pour effet d'accélérer une nouvelle forme de spécialisation, appelée « division internationale du travail », qui consiste à fragmenter le processus de production entre les pays. Cette interdépendance rend toute taxation très compliquée. Par exemple, les États-Unis ont relevé les taxes sur les importations de machines à laver pour protéger l'industrie concernée. Mais, en même temps, ils augmentent les taxes sur les importations d'acier. Or, qui l'utilise ? Whirlpool, le leader américain des machines à laver ! Avec la mondialisation, tout est connecté, et vous ne pouvez presque plus rien taxer sans vous tirer une balle dans le pied.

Le 8 mars 2018, le président américain Donald Trump impose par décret des taxes sur les importations d'acier et d'aluminium aux États-Unis.

© Doug Mills/The New York Times - Redux - REA.

« Avec la mondialisation, tout est connecté, et **vous ne pouvez presque plus rien taxer** sans vous tirer une balle dans le pied »

Le « patriotisme économique », est-ce une forme de protectionnisme ?

Le patriotisme économique, c'est du pur affichage politique ! On nous dit qu'il faut défendre le « made in France », mais cette appellation s'applique à tout produit dont le stade final de production est la France, même si 95 % de la valeur ajoutée est étrangère. Ce label est une escroquerie, de la pure publicité mensongère. Il ne faut pas voir dans le « made in France » une solution aux inégalités et au chômage.

Pourquoi les accords commerciaux régionaux qui se multiplient recouvrent-ils de nouvelles formes de protectionnisme ?

C'est en effet relativement difficile à comprendre, car ces accords entraînent une augmentation des échanges entre les pays signataires. Mais ces derniers se substituent en partie au commerce réalisé avec le reste du monde, qui n'augmente donc pas forcément. Il faut aussi prendre en compte le mécanisme des règles d'origine : pour être exonérées de droits de douane, les importations doivent respecter un certain nombre de critères, notamment sur la provenance de leurs composants. En favorisant les pays partenaires, ces règles réduisent globalement le commerce de biens intermédiaires, qui représente la moitié du commerce mondial. Derrière l'aspect libre-échangiste trompeur de ces accords est donc tapie une véritable logique protectionniste.

Comment voyez-vous l'avenir du commerce international ?

Nous sommes entrés dans une phase de grand vide particulièrement dangereuse. L'Organisation mondiale du commerce a perdu son leadership, les États-Unis se sont retirés du traité transpacifique, les négociations sur le traité de libre-échange entre le Canada et l'Union européenne patinent. Cette période de flottement et de rivalité croissante entre les pays va redéfinir les règles du jeu commercial international. À ce titre, je suis très critique envers la réaction de l'UE, qui a décidé de négocier de son côté pour échapper aux taxes américaines. Si elle avait encouragé une action concertée contre les États-Unis, l'UE se serait positionnée comme le défenseur du multilatéralisme et des échanges. Mais elle a préféré entrer dans le jeu de Donald Trump, qui divise pour mieux régner, en négociant pays par pays. C'est une erreur stratégique fondamentale. J'aurais nettement préféré que l'Union européenne prenne le leadership mondial, plutôt que de l'abandonner aux États-Unis ou à la Chine. ◆